

CLAUDE BOURDET,
« LES MAÎTRES DE L'AFRIQUE DU NORD »
(*LES TEMPS MODERNES*, JUIN 1952)

[2254] a pu consister aussi en achat sous contrainte, comme cela se pratique quotidiennement au Maroc avec la complicité des caïds domestiqués. Enfin, les terres peuvent provenir simplement du rachat à vil prix du domaine de petits fellahs ruinés par l'impôt et les mauvaises récoltes.

L'actuel propriétaire, même s'il n'est pas responsable du vol ou de l'extorsion qui ont fondé sa propriété, et même si ses efforts ont énormément amélioré les terres par lui cultivées, sait que le vol initial n'est pas oublié par les familles ou tribus qui en furent victimes. Il sait que toute libération politique risque de remettre ses titres en question. Et voici un autre aspect : l'arbitraire de la police au service des colons agit plus librement à la campagne qu'en ville, les grèves agricoles sont quasi impossibles et l'organisation syndicale agricole est pourchassée. Ce qui permet d'exploiter les travailleurs agricoles indigènes jusqu'à la limite d'épuisement. Pour ces deux motifs, la colonisation agraire est encore plus farouchement raciste et cruellement réactionnaire que ne le sont les autres milieux d'origine européenne.

Mais il y a aujourd'hui, entre capital industriel et capital agricole de nombreuses liaisons ; en voici quelques exemples.

M. Aucouturier, président de la Fédération des Chambres d'agriculture du Maroc, membre du Conseil du gouvernement chérifien, et qui est une des personnalités les plus influentes du Maroc, est administrateur de la Banque commerciale du Maroc, affiliée au Crédit industriel et commercial. Il y siège à côté de M. Jacques Georges-Picot (C.I.C. et Suez) et Wenger-Valentin (Pétroles)[CIC]. D'autre part, M. Alfred Pose, président de la B.N.C.I. Afrique, vice-président ou administrateur de toute une série de sociétés bancaires et industrielles, participe aussi à des sociétés agricoles comme la Société africaine de participation et gestion, la Société d'investissements agricoles, etc... La Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa, rattachée aux banques protestantes Mirabaud-Hottinguer et au groupe Nervo (Mokta-el-Hadid), qui produit 90 % du fer [?!] et 70 % des phosphates tunisiens, possède aussi 30.000 hectares de terres. Même situation pour les Chemins de fer tunisiens (chemins de fer et phosphates), société liée au Crédit foncier d'Algérie et Tunisie, — où s'exerce d'ailleurs l'influence d'Alfred Borgeaud, potentat de l'agriculture algérienne. On pourrait donner beaucoup d'autres exemples de cette interconnexion, due au fait qu'une partie importante des terres du [2255] Maghreb est exploitée par le capital industriel et financier métropolitain.

D'autre part, l'interconnexion régionale des pays du Maghreb est au moins aussi poussée que celle des différentes branches économiques. Les investissements principaux et la domination économique se sont en gros répartis historiquement de la manière suivante : les vieilles banques (Comptoir d'escompte B.N.C.I., ex. B.N.C., Crédit industriel et commercial, banques protestantes), se sont installées en Algérie et Tunisie.

Le Maroc est devenu le fief de la Banque de Paris et des Pays-Bas¹. Mais toute une série de participations assouplissent cette répartition et assurent l'interconnexion des trois pays. La Banque protestante s'insère au Maroc avec les affaires Mallet (Sopacof, société africaine de placements, Compagnie privée marocaine) et Mirabaud (Mokta el Hadid et Chérifienne d'Études minières, etc.). La Pennaroya [Peñarroya], société du groupe Rothschild, qui domine dans les mines marocaines, est aussi installée en Tunisie, où elle produit 92 % du zinc et 30 % du plomb. La B.N.C.I. Afrique du Nord, le C.I.C. et ses filiales, l'Union parisienne, interviennent dans les trois pays du Maghreb, et des hommes d'affaires — comme Épinat et Mourgnot, de l'Omnium nord-africain, Renaudin du Crédit foncier d'Algérie et Tunisie, l'armateur Schiaffino, président de la Chambre de commerce d'Alger — ont un puissant réseau de participations s'étendant de Tunis à Casablanca.

Et cette interconnexion du capitalisme franco-moghrebin va croissant. La conséquence de cet état de choses — c'est que le capital franco-moghrebin est un bloc. Sans doute, des différences, des antagonismes existent entre sociétés rivales, entre industrie et agriculture, entre capitalistes d'esprit libéral et capitalistes de combat. Mais toutes ces distinctions s'effacent devant la communauté d'intérêts fortement entretoisée par toutes ces liaisons financières et qui fait de chaque agrarien, industriel, négociant [2256] ou financier, un individu intéressé au maintien dans tout le Moghreb d'un *statu quo* économique et social générateur de profits fabuleux, — *statu quo* qui ne pourra être maintenu qu'aussi longtemps qu'un statut politique appuyé sur les fusils, les mitrailleuses, les tanks et les avions français empêchera tout développement sérieux de la revendication sociale dans le Maghreb. Il n'est pas un colon qui ne comprenne qu'une concession faite à Tunis à l'esprit du XX^e siècle entraînera dans les plus brefs délais un changement similaire à Alger et à Rabat.

Il faut donc pour les capitalistes d'Afrique du Nord conserver « ce qui est », à toute force et par tous les moyens. Cette stabilisation se fait d'abord nécessairement à l'échelon local. C'est pourquoi l'interconnexion des forces économiques se double, en Afrique du Nord même, de la domination de ces mêmes forces sur la politique et sur l'Administration. Cette domination rend possible la mise en place des « lobbies » parisiens, en même temps qu'elle est consolidée par eux.

Le premier échelon de cette prise en mains s'effectue par le moyen de la représentation officielle des Français du Maghreb. Qu'il s'agisse d'assemblées professionnelles ou semi-professionnelles (Conseil du gouvernement marocain, anciennes délégations financières algériennes, ancien Grand Conseil tunisien) ou « démocratiques » (Section française de l'Assemblée algérienne et de l'actuel Grand Conseil tunisien, circonscriptions électorales algériennes à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République), le résultat est à peu près le même. Dans le Maghreb, le « petit » Français vote presque toujours pour le « Gros » parce qu'il est lui-même un bénéficiaire du système. Il n'y a presque pas de véritable prolétariat français en Afrique du Nord ; ouvriers, employés, petits fonctionnaires sont des « cadres » ; leur train de vie est très supérieur à ce qu'il serait en France [?], leur situation sociale les distance de l'indigène qu'ils méprisent, et la plupart désirent plus que quiconque qu'un tel système se perpétue. La représentation légale des Français du Maghreb est donc assurée à quelques exceptions près, par les dirigeants locaux du capitalisme agraire et industriel

¹ La Banque de Paris, « marquis de Carabas du Maroc », contrôle dans l'empire chérifien la Banque d'État (Banque d'émission), la Compagnie des Chemins de fer du Maroc, l'Énergie électrique du Maroc, la Compagnie générale du Maroc, la Société marocaine de distribution d'eau, gaz, électricité, les compagnies des ports de Mehedy, de Rabat-Salé, de Tanger, de Casablanca. Elle est associée au groupe Épinat (Omnium nord-africain) et à la Peñarroya (Mines d'Aouli, etc.). Elle est intéressée à au moins cent cinquante affaires marocaines et il n'y a pas une industrie importante sur laquelle la Banque n'ait un droit de regard.

(genre Aucouturier au Maroc, Borgeaud en Algérie) ou leurs serviteurs (Chevallier en Algérie, Colonna et Casabianca en Tunisie)[Rassemblement français de Tunisie].

Le deuxième échelon, c'est la pénétration administrative. En grande majorité, les fonctionnaires subalternes ne se différencient [2257] pas des autres Français du Maghreb et partagent leurs préjugés racistes et leur sentiment de caste. Ceux qui viennent de France sont vite gagnés par cette méprisante euphorie. Mais les maîtres de l'économie nord-africaine ont des instruments de contrôle plus précis. Les hauts postes de l'Administration sont truffés d'hommes à eux qui exécutent leurs ordres avant ceux du représentant théorique de la Métropole. Ainsi le patron véritable de l'Administration civile algérienne n'est pas aujourd'hui le gouverneur [Roger] Léonard, mais le secrétaire général du gouvernement général, [Maurice] Cuttoli, neveu de Paul Cuttoli qui fut le maître de l'Algérie par la grâce de la finance algérienne, après Étienne Thomson. Le secrétaire général Cuttoli est le fidèle agent d'exécution du milieu auquel il appartient. De plus, le grand électeur de Paul Cuttoli, délégué par la grande colonisation à ce rôle de manager, était Joseph Renucci, autrefois notaire à Constantine, notaire à Alger dès 1937. M. Joseph Renucci n'a pas été seulement l'artisan de la carrière judiciaire de son frère Étienne Renucci, aujourd'hui procureur général à Tunis, après avoir été procureur de la République à Oran, puis à Alger. M. Joseph Renucci a aussi fait nommer M. Paul Susini, aujourd'hui procureur général à Alger (marié à une demoiselle Borgeaud), et M. Bertrand, procureur de la République dans cette même ville : le notaire Renucci est en effet aujourd'hui le grand électeur de René Mayer, — qui a remplacé Paul Cuttoli sans avoir encore sa solidité, mais dont toute la situation politique dépend aussi, à travers Renucci, de la bonne volonté de ces messieurs du vin, du liège, de l'alfa, etc.

Cette emprise explique déjà à elle seule la faiblesse des gouverneurs généraux ou résidents. Ou bien ils se comportent en bons domestiques du patronat d'Afrique du Nord, et alors celui-ci leur concède volontiers le droit d'amuser la galerie en portant de beaux uniformes, — ou ils essaient de défendre l'intérêt général ; il est alors aisé aux maîtres réels de l'Administration de les mettre à la porte. Eirik Labonne, résident libéral, fut liquidé en 1947 pour n'avoir pas su refréner les paroles « insolentes » prononcées par le Sultan à Tanger. Mais le Sultan avait été sciemment poussé à bout par les tracts injurieux fabriqués contre lui, à l'insu du résident, par les soins du colonel Lecomte, homme d'Aucouturier à la résidence, — provocation à laquelle s'était ajoutée la fusillade des Sénégalais contre les misérables habitants du bidonville de Ben-Msik, que seule l'inertie concertée de la police rendit possible.

[2258] Le général Juin, homme docile à l'égard du pouvoir réel sous ses apparences de Matamore, fut bien vu des colons. Il n'empêche que pour avoir un jour accepté de rendre aux habitants de Fez l'eau précieuse que leur volaient les colons de la région, il provoqua de la part de ceux-ci un véritable *tolle*, et les dirigeants de la Chambre d'agriculture de Fez menacèrent de lui interdire la région : Juin s'exécuta et rapporta le décret.

LE « LOBBY » PARISIEN

Le complément indispensable de la puissance politique des capitalistes d'Afrique du Nord réside dans leurs possibilités d'agir à Paris. En effet, il ne suffit pas de pouvoir mener l'Administration par l'intermédiaire des secrétaires généraux et autres personnages ; un Résident ou Gouverneur énergique pourrait se rebiffer. Or, le Gouverneur général de l'Algérie est nommé par le ministre de l'Intérieur, les résidents au Maroc et en Tunisie par le Quai d'Orsay. Il faut donc que résidents et gouverneurs sachent qu'ils sont à la merci des puissances financières et politiques d'Afrique du Nord. C'est ici qu'intervient ce que l'on peut appeler à proprement parler le « lobby » nord-africain, qui est la plus haute expression politique du capitalisme d'Afrique du Nord.

Le premier mode d'action est naturellement parlementaire. Le clavier du « lobby » est ici très étendu car l'histoire de ces dernières années a orienté différemment, sinon l'infrastructure économique des pays du Maghreb, du moins les apparences politiques. Au Maroc, probablement à cause de l'héritage de Lyautey et de Noguès, la politique est franchement d'extrême droite. Les grands maîtres de la presse marocaine sont M. Camille Aymard [anc. prop. de *La Liberté*, dir. de l'hebdo *Paris* (groupe Mas), selon R. Barrat, *JM*] et surtout M. Marcel Peyrouton : celui-ci est lié au trust du zinc et du plomb et au groupe Épinat [n'importe quoi !]. M. Peyrouton est le conseiller écouté de tous les vichystes de la Métropole. D'autre part, deux hommes politiques qui sont aussi hommes d'affaires ont leur fief au Maroc : M. Jacques Bardoux, député, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, administrateur de la Compagnie générale du Maroc et des Mines de Bouskoura, oncle de M. Jacques Georges-Picot du C.I.C. et de Suez. L'autre est M. Longchambon ², conseiller de la République R.G.R., [2259] président de la S.T.E.I.C. Maroc, et administrateur d'une Compagnie minière [président de la Compagnie minière du Djebel-Sarhro Sud (Maroc)].

Mais ce sont surtout les « Algériens » qui agissent sur le parti radical. Nous avons parlé de M. René Mayer. Encore plus importante est l'action directe menée par le sénateur radical Henri Borgeaud ³, grand maître de la viticulture algérienne, et également administrateur de la Nord-africaine des Ciments Lafarge, de la Manufacture de cigarettes Bastos et de plusieurs autres entreprises. M. Henri Borgeaud est par ailleurs l'allié politique de Laurent Schiaffino, président de la Chambre de commerce d'Alger, directeur de la Société de navigation Schiaffino et administrateur des Phosphates de Constantine, — sociétés auxquelles participent les Peyerimhoff. Henri Borgeaud est propriétaire du journal *La Dépêche quotidienne* ; sa propre surface financière et ses relations en font le personnage le plus puissant d'Algérie, et son influence est énorme au parti radical. Il représente incontestablement un des courants les plus réactionnaires du Maghreb. On comprend que, quand un ministre radical se fait le porte-parole de ce personnage, son « radicalisme » n'ait que de lointains rapports avec ce que nous appelons de ce nom.

Après Borgeaud, ou plutôt la famille Borgeaud, le second élément le plus important de la politique algérienne est M. Blachette, industriel et politicien. Celui-ci, bien que classé « indépendant » et élu député sur une liste d'union avec le R.P.F., prétend être, vis-à-vis des Musulmans, plus libéral que les Borgeaud. En réalité, en ce qui concerne les questions essentielles (élections truquées et répression), le ton de la presse Blachette ne diffère guère de celui de la presse Borgeaud.

En Tunisie, M. Mourgnot, de *La Dépêche tunisienne*, beau-père du sénateur [Jean] Berthoin [(1895). Ép. en 1924 à Tunis, Germaine Mourgnot], s'apparente au radicalisme classique. M. Mourgnot est, lui aussi, un homme de la finance intermaghrebine, et apparaît aussi bien à l'Omnium d'Épinat, à Schwarz-Hautmont (Casablanca), avec Peyrouton et Schiaffino, qu'à la Compagnie fermière des Chemins de fer tunisiens [ex-Bône-Guelma]. M. [Antoine] Colonna, sénateur R.G.R., leader du « Rassemblement français », n'a pas lui-même, à ma connaissance, de participations financières importantes, mais il est le porte-parole à la fois des agrariens et [2260] industriels les plus réactionnaires et de la masse des petits fonctionnaires racistes inquiets de voir le

² Henri Longchambon (1896-1969) : professeur de minéralogie à la faculté des sciences de Lyon (1927), directeur du CNRS (1938), emporte à Londres toute la documentation relative aux découvertes et recherches intéressant la Défense nationale, en particulier dans le domaine atomique (18 juin 1940). Revient en France fin juillet 1940. Résistance. Ministre du ravitaillement (janvier-juin 1946), sénateur R.G.R. des Français de l'étranger (1947-1969), président de la Société technique d'études industrielles et commerciales au Maroc (1949) et de la Saphymo (instrumentation nucléaire), administrateur de la Société d'études et de gestion de l'Afrique noire à Brazzaville (1951), filiales du groupe Worms. Secrétaire d'État à la recherche (juin 1954-fév. 1955), créateur de l'Institut national des sciences appliquées à Villeurbanne (1957).

³ Frère d'Alfred déjà cité, administrateur du Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie.

fromage tunisien leur échapper. M. Colonna, lié avec le RPF, ami de René Moatti, du RPF, lui-même Français de Tunisie, a autant d'influence sur les gaullistes que sur le parti radical.

Il ne faut d'ailleurs pas trop prêter d'importance à ces différences politiques dues à l'hérédité propre des trois colonisations : on parle « vichyste » au Maroc, on parle « radical » en Algérie, on parle « gaulliste » en Tunisie, mais ces tendances apparentes représentent une même politique et les mêmes intérêts : ceux du capitalisme agraire et industriel de toute l'Afrique du Nord, auxquels ces politiciens sont tous rattachés, généralement de la manière la plus directe. Mais c'est cette diversité apparente qui donne à ces gens l'efficacité d'un véritable lobby en leur permettant de noyauter les différents partis politiques du centre et de la droite. Le M.R.P., toutefois, a peu d'attaches politiques en Afrique du Nord, mais peut-être aisément atteint par l'intermédiaire de vieilles banques catholiques comme le Crédit industriel et commercial et le Comptoir d'escompte. D'autre part, un homme comme M. Johannès Dupraz, administrateur de la firme Descours & Cabaud, firme d'exportation métallurgique du groupe Wendel, orientée partiellement vers les marchés indo-chinois et africain (filiales au Maroc), est à la fois un personnage intéressé aux affaires moghrehines, en même temps qu'il est l'homme de confiance parisien de M. Letourneau, ministre résident en Indochine. Il est bien placé pour faire comprendre à ses collègues que le M.R.P. doit filer droit sur les questions nord-africaines s'il veut conserver son fief indo-chinois.

L'ensemble de ces politiciens d'Afrique du Nord se retrouvera d'ailleurs au 5, avenue de l'Opéra, où fonctionnent les centres et comités où s'organise leur stratégie. Et quand M. Henri Borgeaud dit à un Président du Conseil : « Je vous apporte trente voix sûres si... », il ne dit que la vérité.

Mais il faut ajouter que si députés et sénateurs d'Afrique du Nord (ou liés à l'Afrique du Nord) constituent l'avant-garde du « lobby », le gros de l'action est mené d'une manière plus silencieuse et souvent plus efficace par les financiers et industriels de la Métropole. On l'a vu par tout ce qui précède : **il n'y a presque pas de grandes sociétés financières et industrielles de la Métropole qui ne soient intéressées à une affaire quelconque en Afrique [2261] du Nord**. Souvent, ces firmes tirent de plus grands bénéfices de leurs investissements dans le Maghreb que des investissements plus importants effectués par elles en France ou à l'étranger. Même dans le conseil des affaires spécifiquement moghrehines, le président et les principaux administrateurs habitent souvent Paris et font partie de nombreux groupes ou conseils d'administration métropolitains. Il est donc aisé à ces personnages de jouer de toutes leurs relations politiques et administratives ; bien souvent, un député ou un ministre, écoutant un financier lui parler de questions coloniales, s'imagine avoir affaire à un interlocuteur désintéressé raisonnant en simple technicien, et ne sait pas que ce personnage « compétent » tire du Maghreb une bonne part de sa puissance et de ses revenus.

Une mystification analogue se produit aux dépens des journaux de la métropole. Si une telle cascade de mensonges déferle sur le public français, non seulement à travers les colonnes de la presse des trusts, mais souvent à travers celles de journaux indépendants ou même « de gauche », dès qu'il s'agit des colonies et notamment de l'Afrique du Nord, c'est que les rédactions parisiennes, profondément ignorantes de la véritable nature des problèmes coloniaux, sont constamment informées par le canal de leurs correspondants permanents en Afrique du Nord ou par l'A.F.P. (c'est-à-dire par les correspondants permanents de cette agence). Tous ces correspondants permanents, appartenant soit à la presse locale, soit au milieu administratif ou au milieu colon, sont absorbés par la société raciste qui les entoure, même quand ils n'en sont pas issus, et diffusent ses thèses afin de ne pas être mis en quarantaine et persécutés de mille manières. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait d'abord que les dirigeants de la presse métropolitaine soient conscients de ce processus, — ensuite qu'ils choisissent leurs correspondants parmi les rares Français du Maghreb qui préfèrent la vérité et l'équité à

la défense des privilèges raciaux. Donnons-en un exemple parmi cent : M. de Montety [l'absence du prénom ne permet pas de préciser l'accusation], qui a longtemps été correspondant du *Monde* en Tunisie, est un ancien contrôleur civil et se signala, pendant la guerre, en intervenant pour l'intensification du recrutement tunisien pour le S.T.O. ; M. de Montety a d'ailleurs écrit des articles assez modérés, où il semblait admettre certaines nécessités d'évolution : c'est un représentant d'un colonialisme « raisonnable ».

[2262] Mais est-il utile de dire que ses correspondances n'ont rien de l'objectivité qui caractérise le reste du journal ?

Enfin, la pièce maîtresse du fonctionnement du « lobby » nord-africain est constituée par sa pénétration dans l'Administration centrale. D'une manière générale, la liaison entre Finance et Administration est le résultat de l'origine commune de la plupart des grands fonctionnaires des Finances et des Affaires étrangères, qui sortent du même milieu social et sont passés par l'École des Sciences politiques, aujourd'hui par l'École d'Administration. Certains ont obliqué ensuite vers les affaires de leur famille. D'autres ont avancé dans l'Administration, ont « pantouflé » au bout de quelques années dans les conseils des grandes sociétés industrielles et financières, ou encore y sont entrés au moment de leur mise à la retraite. Il ne faut ni s'étonner ni s'indigner de cet état de choses, qui est une des caractéristiques normales de la démocratie bourgeoise, mais il faut en voir clairement les conséquences. Or, ce qui est vrai pour la finance métropolitaine l'est a fortiori pour les affaires coloniales qui ont un besoin particulier de la protection administrative : quelles que soient l'honnêteté et l'élévation de vues d'un haut fonctionnaire, ses liaisons familiales, la mentalité de son milieu, ses relations amicales ne peuvent pas ne pas jouer.

Ainsi, examinons le cas de la Tunisie. Les trois hauts fonctionnaires ayant eu récemment l'influence la plus directe sur les événements de Tunisie sont tous trois reliés indirectement au milieu financier qui gère le Maghreb à son profit. M. [Jean] de Hauteclouque est le gendre de l'ambassadeur Conty (décédé) qui entra en 1934, au moment de sa mise à la retraite, au conseil d'administration de la Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens et à celui de la Compagnie algérienne (filiale de la Banque Mirabaud)⁴. M. François Puaux, fils de l'ambassadeur ancien résident général au Maroc, est membre de la Direction d'Afrique-Levant au Quai d'Orsay. C'est lui qui rédigea avec M. Maurice Schumann et, paraît-il, avec l'accord de M. Robert Schuman, le désastreux mémorandum français du 15 décembre 1951 qui provoqua la plainte tunisienne à l'O.N.U., laquelle déclencha la répression du général Garbay et les troubles. M. François Puaux est, par sa famille, lié aux Mallet [repris par Ch-André Julien dans *L'Af. du N. en marche*, mais non confirmé], — banquiers protestants intéressés à de nombreuses affaires d'Afrique du Nord ; d'ailleurs, la plus grande partie de la haute société protestante à laquelle appartiennent les Puaux [2263] est liée — par l'intermédiaire des groupes Mirabaud, Hottinguer, Vernes, Mallet — aux affaires d'Afrique du Nord. M. [Jean] Forgeot, secrétaire général de la Présidence, est un inspecteur des finances. Par son mariage avec M^{lle} Busck, fille de l'armateur Busck, il est allié aux Fraissinet — autres armateurs marseillais liés eux-mêmes au groupe de Cazalet, prépondérant à la Compagnie de Navigation mixte, à la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial, et à la Société de l'Enfida en Tunisie⁵. Il n'est nul besoin de mettre en

⁴ Alexandre Conty (1846-1947) devint administrateur de la Cie algérienne dès 1927 (en remplacement de Théodore Morin). L'un de ses fils, François Conty, fut chef de cabinet de Peyrouton à la résidence de Tunisie (1933-1936), puis à celle de Rabat (avril-septembre 1936)(A.L.).

⁵ En 1950 la Compagnie Busck et la Compagnie Mixte avaient le même président. En 1951, A. C. [Albin-Charles] Fraissinet préside la Compagnie Busck ; est administrateur de la Compagnie mixte, dont le vice-président est M. G. de Cazalet, qui est aussi administrateur de la Société de l'Enfida, que préside M. E. de Cazalet. C'est ce même groupe financier qui, selon Henri Rochefort et Clemenceau, contribua à provoquer l'expédition de Tunisie en 1881 (voir plus haut p. 2.252). M. Forgeot, emmenant à Tunis dans son avion le fils d'un bey de rechange, a réédité très précisément le coup de Roustan.

doute l'honnêteté de ces trois hauts fonctionnaires : il est assez évident que leurs relations familiales, intéressées au maintien du régime actuel en Tunisie, les ont placés dans un climat peu propre à encourager l'indépendance d'esprit, à supposer même qu'on n'ait pas cherché à les influencer directement. Et l'attitude de tous trois dans cette affaire confirme cette manière de voir. Un régime soucieux de justice aurait utilisé leurs compétences dans d'autres domaines : pas dans le domaine tunisien.

Pour terminer ce tableau, il faut encore dire quelques mots de l'utilisation des hommes de paille musulmans.

Contrairement à ce qui s'est passé dans l'Inde, la domination française n'a pas facilité le développement d'un véritable capitalisme autochtone. Il existe quelques hommes d'affaires musulmans ; ils sont en général nationalistes ou tout au moins attentistes, et le capital français les associe rarement à ses investissements. Par contre, ce capital a fait un large usage de l'aide que lui apportent les féodaux — hommes de paille qui servent de prête-noms à l'Administration française. Si Thami El Glaoui, pacha de Marrakech, pour prix de la cession du sous-sol appartenant à l'une de ses tribus, a reçu 20 % des actions de l'Omnium (Épinat) que l'on appelle aussi le « Groupe Glaoui ». Comme pour prix de sa « fidélité », l'Administration française a donné au Glaoui le droit d'exploiter et de pressurer tout le Sud marocain, il ne se fonde guère au Maroc de société ayant à faire dans ces régions qui ne fasse entrer El Glaoui dans son Conseil ou ne lui donne quelque avan- [2264] tage. La famille du Grand Vizir, El-Mokri, autre homme de paille, est également intéressée à une série d'autres affaires ; son intervention peut toujours être utile, c'est une sorte de backchiche permanent. À Tunis, le vieux féodal Baccouche a été, si l'on en croit Jean Éparvier de *France-Soir*, nommé administrateur des Ciments Lafarge (où siège également Henri Borgeaud) et président de la Société Tunisienne des Boissons gazeuses (Coca-Cola), créée par Alfred Pose, de la B.N.C.I. : voilà un homme casé et sur qui l'on peut définitivement compter. On comprend que la désignation de Baccouche comme président du Conseil tunisien ait pu être accueillie avec faveur par l'ensemble du capitalisme d'Afrique du Nord et de la Métropole, et sans doute ces milieux sont-ils même à l'origine de sa désignation.

Voilà donc les maîtres de l'Afrique du Nord : la démocratie, bien entendu, n'a rien à voir en la demeure.

CE MÂLE EMPIRE

LES BONS MAUX :

« La colonisation n'aurait-elle eu pour résultat que d'inciter à des études réalistes susceptibles d'enrichir notre connaissance de l'homme, qu'elle se justifierait par ce fait seul. »

J[acques] Ladreit de Lacharrière. (France Outremer, 1^{er} avril 1951.)

« Nous avons très bonne conscience quand nous considérons l'œuvre française outremer. » France Outremer, N.D.L.R. (décembre 1951.)

LES VRAIS MAUX :

« Mais il existe un autre péril, moins visible et cependant non moins certain : c'est de voir l'évolution que nous pouvons considérer comme souhaitable pour l'Union française entravée par un ensemble de recommandations et de liens juridiques dont nous risquons, si nous n'y prenons garde avant qu'il ne soit trop tard, d'avoir le plus grand mal à nous dégager »

*

* *

(« une haute personnalité française, particulièrement avertie des problèmes de contrôle

international ») : *Une menace pour l'Union Française : l'O. N. U. voudrait contrôler indistinctement tous les territoires d'outremer.* (*France Outremer*, décembre 1951.)

« L'institution d'une assemblée législative sonnerait le glas des garanties accordées aux intérêts français. »

Les représentants des Français de Tunisie. (Lettre remise au Quai d'Orsay, par M. Colonna, le 26 novembre 1951.)

LES GRANDS REMÈDES :

«... (en France) d'intelligentes bonnes volontés œuvrent déjà afin de laisser au temps, grand maître oublié des choses et des hommes, l'occasion de résorber les risques d'un progrès trépidant. »

J. Ladreit de Lacharrière. (*France Outremer*, décembre 1951.)

[etc.]